

FAIRE MIEUX POUR LA MÉTROPOLE DE LYON



FAIRE MIEUX POUR LA SANTÉ

VIVRE EN BONNE SANTÉ,
UN BIEN COMMUN POUR TOUTES ET TOUS

Lyon, le 9 mars 2026

La France est caractérisée par des inégalités sociales de santé parmi les plus hautes en Europe (13 années d'écart d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres). Les causes environnementales de **cancers se multiplient** et le **taux de renoncement aux soins** pour raisons financières ou **éloignement géographique** est en **augmentation constante**.

Le capitalisme et le productivisme nous ont fait entrer dans l'ère des zoonoses dont la pandémie de Covid-19 n'est qu'un début. Les évolutions climatiques et plus largement la **dégradation de l'environnement** dont la multiplication des molécules chimiques, ont des **répercussions graves et nombreuses sur la santé humaine**. Des études démontrent plus généralement la présence systématique de perturbateurs endocriniens, cancérigènes avérés ou suspectés, comme les PFAS, dans l'organisme de toutes les Françaises. La pollution de l'air serait responsable chaque année de dizaines de milliers de décès.

Il faut adopter une **approche intégrée des politiques publiques** et réorienter le système de santé vers la **prévention**. La santé n'est pas réductible aux soins techniques mais doit prendre en compte les composantes physiques, psychologiques et sociales qui définissent un bon état de santé. Les inégalités sociales, le taux de pauvreté, la précarité, les conditions de travail, le système éducatif, les conditions d'alimentation ou la qualité du lien social influent de façon déterminante sur la santé. **Un programme de santé cohérent doit être articulé avec des mesures sociales et environnementales** qui contribuent à l'amélioration de l'état de santé de la population. C'est ce que nous proposons via notamment la promotion de l'agriculture écologique et paysanne, l'éradication de la pauvreté, la sécurisation des postes de travail ou encore la réduction des inégalités socio-économiques.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

- Rendre impératif l'**établissement d'un bilan écologique global pour tout projet industriel** ou d'aménagement, comprenant ses conséquences en matière d'empreinte écologique et d'impacts sur la santé et le rendre contraignant.
- **Soutien aux structures et associations**, ainsi qu'aux campagnes de prévention en santé sexuelle, reproductive et contre les addictions, menées au sein de centres de santé préexistants ou de nouvelles structures municipales ou métropolitaines.
- Surveillance des rejets industriels dès l'amont afin de garantir la **protection des milieux environnementaux** (eau/air/sol) et en particulier les PFAS. Surveillance de l'eau potable contre les pollutions chimiques (notamment les PFAS incluant le TFA).
- **Soutien à l'Institut Eco-citoyen du territoire lyonnais**, nouvelle structure destinée à la connaissance et à la lutte contre les pollutions industrielles.
- S'engager sur les ordonnances vertes pour **protéger les femmes enceintes et les fœtus** contre les perturbateurs endocriniens.
- **Protéger les aires de captage d'eau potable** contre les intrants chimiques agricoles.
- **Instaurer le principe de pollueur-payeur** pour financer les installations dépolluantes.
- **Surveillance des boues d'épuration** pour les épandages dans les champs en concertation avec les agriculteurs.rices.

SANTÉ ALIMENTAIRE

- **Créer une filière de production de l'alimentation durable** avec des politiques incitatives (soutien à l'installation et la reprise des exploitations, sanctuarisation des terres agricoles dans le plan d'urbanisme, garantir un fond d'investissement pour le rachat de terres agricoles pour une mise au bail solidaire) en concertation avec les agriculteur.nices et les associations comme Terre de Liens.
- **Soutenir les unités de transformation** métropolitaines dans une orientation de développement d'une économie locale et de circuit court.
- Recréer des lieux de vente et **soutenir les AMAP** pour mettre en valeur cette production et la rapprocher des consommateurs partout sur le territoire pour **combattre les inégalités d'accès et les freins d'accès à l'alimentation saine durable**.
- Création d'un **label métropolitain d'alimentation locale et durable** pour la mise en valeur de la production dans les différents sites de consommation.
- Assurer une **alimentation saine pour nos collégiennes et collégiens** en ayant une proposition végétarienne à chaque repas et deux menus par semaine 100% végé avec un approvisionnement 100% bio.
- Création d'un **Comité Local de l'Alimentation** (sur le même modèle que les Comités Locaux de l'Eau) regroupant citoyen.nes, acteurs associatifs, producteurs et élu.es afin de définir la politique locale d'alimentation.

SANTÉ MENTALE

20 % de la population souffre de troubles psychiques dans sa vie. La Métropole doit être une actrice dans la prévention des risques en santé mentale et doit améliorer l'accès aux soins et professionnel.les pour toutes et tous.

- Proposer la **formation premier secours santé mentale** à tous les encadrants des collèges de la métropole (professeurs, AED, AESH). Cette formation permet à chaque personne, et de manière pluridisciplinaire, d'être en mesure de repérer si un enfant est en souffrance psy.
- **Renforcer notre soutien et augmenter la visibilité de la maison des adolescents**, endroit qui offre un lieu d'écoute gratuit pour les jeunes de moins de 21 ans, et étudier la création de nouvelles maisons dans le territoire.
- Création d'un **programme d'information aux collégien.nes** sur les risques de santé et de souffrance mentale, et sur les moyens de se soigner.
- Établir un **annuaire référençant tous les professionnels de santé mentale**.

FAIRE MIEUX POUR LE HANDICAP

PENSER L'ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE ET L'ENVIRONNEMENT AVEC CELLES ET CEUX QUI LE VIVENT

Aller à l'école, se former, travailler, se soigner, se loger, se déplacer, vivre décemment est encore inaccessible pour bon nombre de citoyennes et citoyens. Chaque personne qui est confrontée au handicap peut se sentir isolée, seule, face au regard des autres et à la dureté du monde qui l'entoure. **Une ville où l'accessibilité n'est pas totale relève d'un choix politique** : celui de l'inaction et de l'exclusion d'une partie importante de la population.

Nos objectifs fondamentaux appellent ainsi la nécessité de lutter contre les obstacles environnementaux, c'est-à-dire culturels, sociaux, législatifs, réglementaires, et architecturaux afin de **favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux droits généraux** de tout.e citoyen.ne, et notamment le droit à la liberté effective de circuler avec une autonomie maximale, de s'instruire, de travailler, et le droit à pouvoir bénéficier d'un revenu décent. Bien souvent, lors des projets des collectivités territoriales, les collectifs de personnes handicapées sont consultés à la fin des projets par obligation réglementaire. **Les inclure dès le début** permettrait de penser immédiatement l'accessibilité des projets.

MESURES

- Appliquer les outils de **mesure de besoins concrets des personnes** pour leur apporter une réponse adaptée du service public. Fournir le guide d'évaluation des besoins de compensation (GEVA), outil national obligatoire, pour évaluer les gestes, les capacités, les obstacles des personnes dans leur vie quotidienne.
- **Augmenter les moyens des MDPH** pour assurer le traitement des dossiers du fonds de compensation du handicap (retard de 9 mois actuellement, ce qui a de lourdes conséquences sur l'autonomie des personnes) et des procédures d'urgence.
- Poursuivre les **travaux d'accessibilité sur l'intégralité des bâtiments publics** gérés par la Métropole de Lyon, notamment les collèges.

¹ <https://www.pssmfrance.fr/>

- Accélérer le plan de **rénovation des équipements des stations TCL** et s'assurer de leur bon fonctionnement toute l'année.
- **Améliorer le service de transport commun à la demande Optibus** pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- **Traduire en langue des signes française** (LSF) les séances publiques des conseils métropolitains.
- Maintien et **rénovation de l'hôpital Henry Gabrielle à Saint-Genis-Laval** avec Cité du handisport en complément. Renforcement de l'écosystème pensé autour du handicap à Saint-Genis-Laval : logement, emplois, structures d'aide et de suivi, accessibilité, mobilités, le parc d'Henry Gabrielle comme lieu de ressources et de création de lien social.

FAIRE MIEUX POUR LE BIEN-VIEILLIR

FAIRE SOCIÉTÉ POUR TOUS LES ÂGES ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS

La **perte d'autonomie est une question de solidarité républicaine**. Plusieurs millions de personnes déclarent avoir des difficultés importantes dans leurs activités quotidiennes. À ce chiffre, il faut ajouter non seulement les enfants, mais aussi les personnes âgées dont la perte d'autonomie rejoint souvent les besoins des personnes en situation de handicap. Les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent pourtant environ **20 % de la population de la Métropole de Lyon**.

L'isolement des personnes âgées est une réalité pour beaucoup d'entre elles et eux. En ville et dans les métropoles, **l'isolement est aggravé par un manque de solidarité et des relations de voisinage amoindries**. L'isolement social est un facteur de perte d'autonomie, et de dégradation précoce de la santé.

Nous voulons construire **une société qui change notre regard sur nos ancien·nes** :

- par une perception de la vieillesse autre qu'à travers du seul prisme des soins, de la dépendance et de la vulnérabilité physique ;
- par la construction d'une **société solidaire** qui reconnaisse nos ancien·nes comme **des citoyen·nes à part entière**, acteur·ices de leur vie, comme de la vie sociale, capables de prendre part aux services qui les concernent.

Nous voulons répondre à la volonté des ancien·nes de **vivre à domicile le plus tard possible** tout en réduisant au minimum le reste à charge pour celles et ceux entrant en institution.

Nous voulons que chaque personne âgée puisse être **aidée, soignée et accompagnée** dans des conditions qui respectent leur volonté, leur dignité et leur humanité. Nous voulons de meilleures conditions de travail pour les professionnel·les du grand âge.

CRÉER UNE ÉQUIPE MÉTROPOLITAINE DU «BIEN VIEILLIR EN MÉTROPOLE» EN SUPPORT DES COMMUNES.

Cette équipe, répartie sur les 14 circonscriptions métropolitaines, serait composée d'un·e infirmier·e coordinateur·rice et d'un binôme d'un·e aide-soignant·e et d'un·e animateur·rice sénior, en collaboration avec les CCAS des communes. Ses missions seraient de :

- **recenser nos ainé·es** sur le territoire métropolitain ;
- **informer, sensibiliser et prévenir** avec des campagnes sur la santé (vaccination grippe, dépistage) ;
- lors des épisodes de **canicule**, les équiper avec des brumisateurs et développer une aide à l'achat d'un rafraîchisseur d'air ;
- proposer des actions de **lutte contre l'isolement** (ateliers, événements, sorties).

LABEL AMI DES AÎNÉS.

Faire adhérer la Métropole de Lyon au **label Ami des aînés**.

DÉVELOPPER LES MAISONS DE RÉPIT

Comme centre de ressources pour les aidants de toutes les personnes en situation de dépendance (âge, handicap, maladies, ...)

Contact presse : **Laurent Legendre**
fairemieuxmdl2026@gmail.com
06.64.45.38.22